

VILLE DE DORVILLE

Convocation du 22.03.2006**Membres du Conseil :**

En exercice 20
Présents 16
Pouvoirs : 4
Excusé : 0

Département de Loir-et-Cher - Arrondissement de Montargis - Canton de Ferrières-en-Gâtinais

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 29 mars 2006.

L'an deux mil six, le 29 mars à 20 h.30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. NERAUD Frédéric, Maire.

Étaient présents : M. NERAUD, Maire, MM. CHARVILLAT, COTTON, Mmes LEROY, GUILLAUME, M. DOUCHET, Maires-adjoints ; Mme CLEMENT, M. DELION, Mme HOUDEVILLE, M. DESJEUNES, Mme BOITTE, M. CAMBIER, Mme MARTINS, MM. VIAUD, DE SEQUEIRA et FRISCH, Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. TROJANI	mandataire : M. NERAUD
M. DOUCET	mandataire : M. CHARVILLAT
M. DELPORTE	mandataire : M. DE SEQUEIRA
Mme CHAPEL	mandataire : M. DELION

.....

Mme CLEMENT est élue Secrétaire

Le quorum étant atteint, M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 1^{ER} février 2006 qui est adopté à l'unanimité.

Puis, l'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR

Le Conseil, unanime, sous la présidence de M. DESJEUNES, Conseiller municipal et doyen de séance, hors la présence de M. le Maire, approuve les comptes administratifs 2005 :

- de la Commune
- du Parc d'activités de la Colline
- du Camping municipal
- du Service de l'Eau et de l'Assainissement

et décide de l'affectation des résultats des comptes administratifs.

Le Conseil, unanime,

- approuve les comptes de gestion de M. le Trésorier qui sont en totale concordance avec les comptes administratifs.
- reconduit, sans changement, les taux des quatre taxes directes locales :

Taxe d'habitation	Taxe/le foncier bâti	Taxe/le foncier non bâti	Taxe professionnelle
12 %	21 %	47 %	11,95 %

Puis, le Conseil municipal, unanime, vote les budgets primitifs dont les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

Budget	Fonctionnement	investissement
Principal de la Commune	2.418.418,00	3.866.791,00
Annexe du Parc d'activités de la Colline	120.435,58	722.690,83
Annexe du camping municipal	6.017,63	272,51
Du service de l'Eau et de l'Assainissement	562.789,85	1.831.955,52

Le Conseil municipal vote les subventions aux associations suivantes :

Association	Montant 2006	N'ont pas pris part au vote
Comité des fêtes	5.090.00	C. Cambier
Université rurale dordivoise	325.00	L. Charvillat, M. Leroy, A. Douchet, A. Clément
Rencontres et amitiés	460.00	G. Viaud
ALC	3.000.00	L. Houdeville
Les ménestrels	2.000.00	
Théâtre passion	2.000.00	
Après l'école	600.00	M.J. Chapel
Association parents d'élèves	335.00	
La Gaule du Loing	220.00	M. Cotton
UNC	280.00	
ACPG	280.00	
Sapeurs pompiers	340.00	
ACLD	65.000.00	M. De Sequeira
Club photo	450.00	L. Charvillat, M. Cotton
ASD	1.265.00	C. Boitte
AACVR	65.00	
Virades de l'espoir	200.00	
Les amis du musée du verre	1.600.00	
Arpège	100.00	
New Sound	500.00	
Coopérative scolaire	320.00	
Sécurité routière	155.00	
Provision pour tickets-jeunes dordivois	3.415.00	

Le Conseil, unanime, attribue une subvention aux associations suivantes, ayant signé une convention pour les tickets-jeunes dordivois, conformément aux justificatifs présentés : ALC, ACLD, ESG et La Gaule du Loing.

Le Conseil, unanime, vote les tarifs du service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2006 et approuve le rapport annuel pour l'exercice 2005 du service de l'eau et de l'assainissement.

M. le Maire remercie Mme LEROY ainsi que la Commission des Finances pour le travail qui a été le leur dans le cadre de la préparation des différents budgets.

M. NERAUD informe le Conseil que le Conseil général accorde une subvention de 184.000 € pour les deux tranches d'assainissement réalisés sur la RN 7.

Le Conseil, unanime, autorise le Maire à :

- encaisser pour le compte de la commune les remboursements suivants :
 - o 711,99 € de Groupama pour un sinistre survenu sur un candélabre
 - o 16 € pour les contre-marques du cinémobile inutilisées
- rembourser à Mme Sanmarti deux tickets de cantine

Le Conseil modifie le règlement du restaurant scolaire concernant les délais de remboursement des repas non pris à la cantine.

Le Conseil, unanime,

- décide la création d'une régie de recettes au musée du verre et de ses métiers
- fixe les tarifs du musée
- fixe le tarif à appliquer à la salle des fêtes pour une manifestation d'anciens élèves de la commune

le Conseil, unanime, approuve :

- le contrat de maintenance de la station de pompage et de traitement de l'eau potable, à passer avec la Société O'Vives
- les avenants avec la SAUR et la Société Val du Cher, pour les travaux de terrassement de la station d'épuration
- les marchés de sous-traitance avec les entreprises Sud Métallerie et Leloup pour les travaux de la station d'épuration
- le marché de travaux d'eaux usées, rue des Acacias et rue Georges Mairot, avec la Sté SEGEC

le Conseil, unanime, approuve :

- les marchés de sous-traitance avec les entreprises Desjardins et Inéo Réseaux Centre, pour le Parc d'activités de la Colline
- les avenants en diminution à passer avec les Sociétés AFL et Sauvegrain pour le Musée du verre et de ses métiers
- les avant-projets pour le renforcement du réseau d'eau potable et la défense incendie des rues du Parc et Georges Mairot, préparés par la DDAF
- le marché à passer avec la Sté VAUVELLE pour les travaux de la Place des Hameaux de Saint-Séverin

M. le Maire informe le Conseil qu'une subvention exceptionnelle de 20.000 € a été accordée à la Commune pour lesdits travaux par le Ministère de l'Intérieur.

Mme GUILLAUME informe le Conseil que suite à la mise en place d'un deuxième service au restaurant scolaire à la rentrée prochaine, il est nécessaire de modifier les horaires de l'école comme suit : 8 h.30 – 11 h.45 et 13 h.45 – 16 h.30

Les enseignants de Dordives, émettent également le souhait d'obtenir un samedi libéré sur deux, en compensation desquels 4,5 jours de travail seraient répartis sur l'année scolaire.

Ces deux points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'école, font l'objet, à l'unanimité, de l'accord du Conseil municipal.

Le Conseil décide :

- comme les années précédentes, la participation de la Commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Jeanne d'Arc, pour quatre enfants dordivois fréquentant cet établissement (Mme CHAPEL et M. DELION votant contre).

- de participer, à titre exceptionnel, en raison de la situation excentrée de son lieu d'habitation, aux frais de fonctionnement de l'école de Souppes-sur-Loing, pour un enfant de Moulin-Foulon.

- de ne pas s'opposer à l'inscription d'un enfant de Dordives à l'école de Puiseaux, mais refuse de participer financièrement aux frais de fonctionnement de l'école.

Mme GUILLAUME informe le Conseil de la réunion du Syndicat des transports scolaires qui s'est tenue dernièrement à Montargis.

M. DE SEQUEIRA explique que la Caisse d'allocations familiales a revu les tarifs à appliquer dans les CLSH. Le Conseil, unanime, autorise le Maire à signer la nouvelle convention à intervenir avec la CAF.

M. DELION donne connaissance du dossier du plan local d'urbanisme qui est prêt à être approuvé. Le Conseil décide de suivre les avis de M. le commissaire-enquêteur. Le Conseil, unanime, approuve le PLU tel qu'il est présenté.

M. NERAUD remercie vivement M. DELION pour tout le travail accompli pendant presque trois années, pour l'élaboration du nouveau PLU.

Le Conseil, unanime, autorise le Maire à signer la demande de permis de lotir rue Bertillon. Il autorise également M. le Président de la CC4V à signer la demande de permis de construire pour l'espace citoyen.

Le Conseil, unanime, autorise le Maire à signer :

- la convention définitive à intervenir avec le Conseil général, fixant la participation de la commune aux travaux de construction de la déviation de la RD n° 62
- le nouveau bail avec la Poste
- l'avenant à la convention avec la Société CDP pour la remise en place de ses panneaux publicitaires
- la convention avec la Société DPI pour la mise en place d'une surveillance du Musée du verre et de ses métiers, ainsi qu'avec la Sté PREDETEC pour la télésurveillance de cet établissement.
- Le contrat de maintenance de l'ascenseur du musée avec la Société THYSSEN Krupp

Le Conseil, unanime, décide de prendre en charge 70 % du coût des panneaux de signalisation directionnelle d'équipements privés en rapport avec le tourisme.

Le Conseil, unanime, décide de rembourser les frais de déplacement du personnel communal.

M. DOUCHET fait part de l'arrivée de deux nouveaux employés : M. RIVIERE en remplacement de M. GAULON aux espaces verts, et M. MARLAND, policier municipal.

M. NERAUD informe le conseil des différents travaux programmés prochainement :

- aménagement du restaurant scolaire courant juillet
- remise en état de sanitaires à l'ancien camping
- réfection de l'éclairage à la maison de l'enfance
- achèvement des travaux relatifs à la clôture de l'école

Un devis est demandé à la DDE pour la remise en état de la voirie communale dans certains secteurs. Un ordre de priorité sera dressé pour qu'un programme annuel soit établi.

M. NERAUD informe le Conseil que la Région a accordé une subvention de 15.000 € au Conservatoire du patrimoine naturel de la région centre, pour la mise en place d'une passerelle sur le Betz.

Le dossier contentieux « Merlin-De Laere » est en cours près la Cour administrative d'appel de Nantes

Le Caravanning « la Garenne » ferme ses portes le 15.11.2006.

M. le Maire fait part des remerciements de Mme TROADER, rue des Quarante, et de M. le Maire de la Selle-sur-le-Bied.

Le repas de l'ESG Lutte se déroulera le 20 mai à la salle des fêtes.

Le Conseil, unanime,

- délègue sa signature à
 - M. CHARVILLAT pour signer l'acte d'acquisition du terrain de caravanning ADP
 - Me BAUCHY, pour la signature de l'acte de vente à M. POINTEAU
- autorise le Maire à signer l'acte de vente à la SCI LATALIF
- fixe le prix de vente TTC d'un terrain à la SCI SAPHICO, dans le parc d'activités de la colline

TOUR DE TABLE

M. NERAUD Informe le Conseil de la prochaine visite de M. le Préfet de la Région Centre, Préfet du Loiret, qui aura lieu le 17 mai 2006 à partir de 9 h.30.

Il informe le Conseil que le restaurant « le Royal » rouvre ses portes le 1^{er} avril 2006.

Mme GUILLAUME indique que les Usépiades se dérouleront le 20 mai 2006 au stade de Dordives. 280 à 300 enfants y participeront.

Le 21 mai au gymnase de Dordives, se tiendra un tournoi « jeunes » de badminton.

Mme BOITTE rappelle que la soirée cabaret du 18 mars, à la salle des fêtes, a rencontré un vif succès. Le spectacle était de grande qualité.

La chorale de Dordives a participé, le 23 mars, à un concert organisé par l'école de musique de Montargis, sur le thème « CHANTONS Paris », dans le cadre du salon du livre de Montargis.

Lors de la fête de la musique, une présentation de la chorale de Dordives est prévue.

Mme BOITTE demande des nouvelles du livre sur Dordives. M. NERAUD indique qu'il est en bonne voie d'achèvement.

M. CAMBIER indique que la soirée orientale comptait cent convives. Elle s'est bien passée. Le repas antillais est prévu le 14 avril.

M. CAMBIER se fait l'interprète d'un pêcheur handicapé qui demande s'il existe une possibilité d'aménager un accès à l'étang pour les personnes handicapées. M. COTTON va recontacter handi-pêche pour examiner ensemble les normes imposées pour un l'aménagement d'un ponton.

M. CAMBIER fait remarquer que les poubelles placées autour des étangs sont pleines. Beaucoup de trous sont également à reboucher

M. COTTON propose de réfléchir à un seul accès aux étangs communaux.

M. FRISCH indique qu'un habitant de la rue du 8 mai l'a interpellé concernant l'espace vert situé près de chez lui.

M. TROJANI prendra contact avec l'intéressé prochainement.

Il est signalé que le panneau situé devant l'abri-bus de la RN 7, près de chez M. BEAUVAIS, est couché.

M. DELION se fait l'interprète de JP Garnier, concernant l'état de l'accotement situé rue des Prés. Des trous sont à reboucher. M. COTTON ajoute que dans la rue du Château, le problème est identique.

M. DELION fait remarquer que les tuiles du mur du cimetière, rue Carnot, sont descellées.

M. DE SEQUEIRA informe qu'un vice-champion du monde de karaté est venu faire une démonstration à cent-vingt enfants qui ont beaucoup apprécié.

Le 21 avril, aura lieu l'assemblée générale d'ACLD à 20 h.30.

M. DOUCHET signale que le bulletin municipal est chez l'imprimeur. Il devrait être distribué très prochainement.

M. VIAUD fait un compte rendu succinct de la dernière réunion du SIMAG.

Mme HOUDEVILLE a participé au stage de formation qui s'est tenu au Musée du verre, pour apprendre à faire visiter le musée. Quatorze personnes y ont assisté.

M. CHARVILLAT fait savoir que plusieurs municipalités de Seine-et-Marne et du Loiret apporteront leur appui pour faire connaître le Musée. Entre autres, Fontainebleau, Saint-Pierre-les-Nemours, Montargis y sont prêtes.

Il informe que la fête communale aura, cette année, un spectacle pyrotechnique ayant pour thème « Hommage à Balavoine ». Le feu d'artifice aura lieu le 5 août.

M. NERAUD rappelle que l'ouverture au public du Musée du verre est prévue le 10 mai 2006.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 h.30

Le Maire,

Frédéric NERAUD